



## Communiqué de presse

Paris le 2 octobre 2013

Sondage AGEFA-PME / Ifop auprès des dirigeants de PME sur la réforme de l'enseignement professionnel

### **Les dirigeants de PME sont attachés au rôle des OCTA mais veulent une simplification du dispositif**

AGEFA-PME, acteur majeur de l'enseignement professionnel, a pour mission de faire le lien entre le monde de l'éducation et le monde économique. Il veut contribuer aux débats actuels, convaincu que l'enseignement professionnel est une voie d'excellence pour nos jeunes, qu'il contribue à la compétitivité de nos entreprises. Deuxième volet de l'étude Ifop pour AGEFA-PME auprès des dirigeants de PME.

#### **Enseignements majeurs**

- **Conjoncture** : alors que le nombre d'apprentis est en baisse en 2013, 30 % des patrons de PME qui n'ont pas accueillis d'apprentis soulignent la difficulté de trouver des candidats, la complexité des démarches administratives (30%) ou la difficulté liée à leur situation financière (21%)
- **La réforme à venir du financement de l'apprentissage** : 67 % des patrons de PME estiment que les OCTA (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage) sont les mieux placés pour collecter la taxe d'apprentissage. C'est la « garantie que les apprentis recevront une formation adaptée aux besoins des entreprises » (52%). 60 % s'opposent à ce que la collecte et la gestion soient confiées en partie aux régions.
- 86 % des dirigeants sont opposés à l'idée de ne plus laisser les entreprises choisir quelle école ou quel établissement d'enseignement elles versent le montant de la taxe.
- Ils sont favorables à la simplification du dispositif. L'existence de 141 OCTA est le « signe d'une trop grande complexité du système de collecte » (69%). 71% des patrons sont favorables à la réduction du nombre d'OCTA
- **Pour mieux adapter l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises**, les patrons de PME souhaitent être associés à la définition des programmes scolaires (86%) ou revoir la formation initiale pour mieux prendre en compte les besoins de l'économie (84%). Ils veulent que l'enseignement professionnel gagne en niveau de compétence : plus d'apprentis issus du supérieur (74%) et une sélection à l'entrée dans les filières (69 %)

« Il est essentiel de comprendre qu'à travers le financement, c'est la place des entreprises dans l'avenir de l'enseignement professionnel qui est en jeu. Il faut préserver cette possibilité donnée aux entreprises (via leurs OCTA) de contribuer à financer les formations qui répondent le mieux à leurs besoins. Il faut laisser les OCTA jouer leur rôle d'intermédiaire entre le monde de l'éducation et celui des entreprises. C'est l'assurance que l'enseignement professionnel prépare nos jeunes aux évolutions de l'économie et qu'il soit un tremplin vers l'emploi.

*Le véritable enjeu est d'engager une réforme ambitieuse de l'enseignement professionnel. Cela passe par une montée en excellence. Notamment en augmentant le nombre d'apprentis au niveau bac et dans l'enseignement supérieur. C'est le rôle d'AGEFA-PME de contribuer à trouver ces solutions» analyse Bernard Capron, président d'AGEFA-PME.*

## RESULTATS COMPLETS

---

### CONJONCTURE : LES FREINS A LEVER POUR LUTTER CONTRE LA BAISSSE DU NOMBRE D'APPRENTIS

Le Gouvernement a annoncé une baisse de 18 % du nombre d'apprentis depuis le début de l'année : quels sont les freins rencontrés par les entreprises qui n'ont pas eu recours à l'apprentissage en 2013 ?

- 65 % des entreprises estiment que **leurs métiers ne se prêtent pas à l'accueil d'apprentis**, notamment les PME de moins de 50 salariés.
- **La difficulté du recrutement** : 30 % « n'ont pas trouvé de candidats », 30 % soulignent « la complexité des démarches administratives »
- Enfin, 21 % des dirigeants estiment que leur **situation financière** ne leur permet pas d'y recourir

*« On forme aujourd'hui en apprentissage jusqu'à Bac +5, jusqu'au diplôme d'ingénieurs. Il est donc essentiel de poursuivre notre travail de pédagogie pour faire comprendre à toutes les entreprises que l'apprentissage est un atout au service de leur compétitivité ; mais aussi d'agir au quotidien pour rapprocher les entreprises et les candidats à l'apprentissage » rappelle Bernard Capron*

### LA REFORME DE L'APPRENTISSAGE ET DE SON FINANCEMENT

***Les dirigeants de PME veulent pouvoir faire entendre leur voix pour que les financements aillent vers les formations qui répondent à leurs besoins***

- **Six patrons sur dix (60 %) s'opposent à l'idée que les cotisations collectées par les OCTA soient pour partie reversées aux conseils régionaux** et que ces derniers puissent affecter eux-mêmes les sommes qui leurs seraient attribuées.
  - 56 % des dirigeants interrogés estiment que cela aurait **un impact négatif sur la transparence et l'efficacité de l'utilisation des cotisations provenant de la taxe d'apprentissage.**

***Ils sont attachés au rôle des organismes collecteurs (OCTA)***

- **67 % des patrons de PME estiment que les mieux placés pour collecter la taxe d'apprentissage restent les organismes chargés de représenter les intérêts des entreprises** (chambres consulaires, branches professionnelles, structures interprofessionnelles,...), loin devant les collectivités locales comme les conseils régionaux (20 %) ou les organismes de l'Etat comme l'URSSAF (12 %).

- Il est vrai que le **système de collecte actuel suscite un large sentiment de satisfaction (69 %)** dans les rangs de dirigeants de PME : à peine un quart d'entre eux (26 %) s'en dit aujourd'hui insatisfaits.
- Pour une majorité (52 %), c'est la « garantie que les apprentis recevront une formation adaptées aux besoins des entreprises »

➔ **86 % des dirigeants sont également opposés (dont 61 % « totalement opposés ») à l'idée de supprimer la possibilité qu'ont les entreprises de choisir à quelle école ou à quel établissement d'enseignement elle verse le montant de la taxe.**

### **Les entreprises favorables à une simplification du dispositif de collecte et de gestion**

- ➔ **Les dirigeants interrogés n'en expriment pas moins un réel besoin d'information sur le système de collecte actuel** : les deux tiers d'entre eux souhaiteraient être mieux informés sur le sujet (65 %) et près des trois quarts (76 %) aimeraient avoir plus de lisibilité sur la répartition des fonds.
- ➔ **Pour 69 %, l'existence de 141 OCTA est le « signe d'une trop grande complexité du système de collecte ».** Seuls 28 % y voient la garantie d'une bonne représentativité des différents secteurs de l'économie. 56 % connaissent le nom de leur OCTA, contre 44 % qui admettent ne pas le connaître.
- ➔ **Logiquement ils sont 71 % à être favorables à la réduction du nombre d'OCTA**

## **LES VOIES POUR AMELIORER L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

Le premier volet de ce sondage (juillet 2013) avait mis en évidence le fait que les dirigeants de PME considéraient que l'enseignement professionnel était insuffisamment adapté aux besoins des PME. Parmi les pistes d'amélioration, les patrons de PME souhaitent à une large majorité :

- ➔ **« Associer davantage les entreprises à la définition des programmes scolaires »** (86 %), **« revoir en profondeur la formation initiale pour mieux prendre en compte les besoins de l'économie »** (84 %), **« renforcer la culture générale »** (78 %),
- ➔ **et gagner en qualité** : accroître le nombre d'apprentis issus de l'enseignement supérieur (BTS, Université, Grandes Ecoles...) (74 %, en particulier dans les grandes entreprises) ou introduire une sélection dans les filières de l'enseignement professionnel (69 %)

(rappel du sondage de juillet sur l'inadaptation aux besoins / sur la vision positive de l'EP et des apprentis)

*Etude complète disponible sur demande ou sur le site d'AGEFA-PME*

## Contact presse

Yann Le Flohic - 06 81 24 32 51 – [yann.leflohic@allisonpr.com](mailto:yann.leflohic@allisonpr.com)

## A propos de AGEFA-PME :

Créé par la CGPME, **AGEFA-PME est un acteur de référence** de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui **favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise**. Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire.

Il déploie son expertise de manière indépendante et transversale, auprès de toutes les entreprises, de toutes les professions. Il est notamment l'un des plus importants collecteurs de la taxe d'apprentissage.

[www.agefa.org](http://www.agefa.org)

[Suivez nous sur twitter @agefapme](https://twitter.com/agefapme)